



LA NATION

Bimensuel de la Ligue vaudoise fondé en 1931

SI QUA FATA SINANT

Fr. 3.50 / Abonnement annuel: 83.- / étudiants: 35.-

Quelques acteurs de la démocratie directe

Différents acteurs se partagent la scène de la démocratie directe en Suisse. Les partis l'utilisent comme épée de Damoclès au parlement, ou comme outil promotionnel avant et pendant les élections. Les associations professionnelles, syndicats et autres groupes d'intérêts y recourent dans les dossiers d'infrastructures, d'assurances sociales, de formation professionnelle, de mobilité ou d'énergie.

Occasionnellement, des comités se révèlent en dehors de ces cadres, menés par une personnalité originale et plutôt éloignée de l'officialité. Ce fut le cas en 2009 avec Willy Cretegnny dans la lutte contre le Cassis de Dijon, ou plus récemment avec Pierre-Alain Bruchez contre le *Mantelerlass*. Agriculteur ou ancien fonctionnaire, ces personnes connaissaient bien les institutions.

Plus rarement, des sujets font éclore un mouvement d'apparence spontanée, constitué de personnes d'habitude éloignées de la chose publique. Ce fut le cas entre 2013 et 2016 avec la campagne en faveur d'un revenu inconditionnel de base, ou des référendums contre les moutures de la Lex Covid. *Les Amis de la Constitution*, par exemple, rassemblèrent principalement des personnes venues au combat politique par un élan de révolte contre un objet spécifique.

On vit enfin apparaître ces dernières années des mouvements plus structurés et dotés de plus de moyens. Les médias les adouberent d'emblée comme « issus de la société civile », ce magma associatif caractérisé par son progressisme. Bénéficiant d'un a priori positif, sinon enthousiaste, ils gagnèrent immédiatement en légitimité. Jamais *Les Amis de la Constitution*, malgré leur nombre, ne purent prétendre à ce statut.

On pensera à l'initiative pour les multinationales responsables. Elle vit, entre 2015 et 2020, le charismatique Dick Marty emmener dans son sillage des centaines de militants et mettre la majeure partie de l'opinion de son côté. Son mérite fut d'adosser à son initiative un véritable mouvement, qui bénéficiait de postes rémunérés et d'antennes locales. Malgré son échec, il nous rappela qu'une campagne d'initiative se mène sans discontinuer dès avant la récolte de signatures jusqu'au lendemain du vote.

Opération Libero est née en réaction à l'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse, le 9 février 2014. Plurithématique, elle s'engage pour une Suisse européenne, jeune, libérale, égalitaire et technologique. Elle serait non partisane, même si plusieurs de ses membres, dont sa co-présidente¹,

sont encartés. Ce mouvement soutient actuellement une initiative pour accorder la naturalisation à toute personne domiciliée légalement en Suisse depuis cinq ans. Simultanément, il récolte des signatures pour « l'intégration européenne de la Suisse » et veut contraindre le Conseil fédéral à ne pas se contenter des bilatérales.

La ligne graphique d'*Opération Libero* – violette et blanche, comme logo une croix suisse inclinée à 45 degrés dans un carré – est très proche de celle du mouvement « pour un service citoyen » : rose, noire et blanche, et comme logo une étoile blanche à quatre branches dans un carré incliné à 45 degrés. Le mode d'action de ce dernier, tout comme sa structure, rappellent celui de l'initiative pour les multinationales responsables. Lui aussi revendique son indépendance à l'égard des partis. Son initiative met dans une quasi-équivalence service militaire et service civil. Elle veut étendre le service civil aux étrangers. Elle est égalitaire et rend indistinctes les notions de communauté et d'appartenance.

En 1933, en guise d'acte de naissance, la Ligue vaudoise eut l'audace de lancer une initiative réclamant la non-application, dans le Canton de Vaud, d'un arrêté fédéral d'imposition des vins. Pour nos fondateurs, la démocra-

tie directe était d'abord un moyen d'affirmer des réalités politiques: la souveraineté du Canton et les intérêts de la viticulture vaudoise. Cette perspective n'a pas changé.

Nous avons fréquemment, cette année encore, recouru au droit de référendum. Il nous emmène sur le terrain de la politique concrète et permet efficacement de lutter contre la centralisation. Nous suivons le projet de loi dès sa sortie de l'administration, puis les débats au parlement. Avant de décider d'un lancement, nous pesons le pour et le contre, dressons la liste des alliances possibles, sondons nos finances et passons quelques coups de fil. Le calendrier n'appartient pas aux référendaires. Parfois pris par surprise, il jouent un véritable rôle d'opposition.

Le droit d'initiative est plus délicat à manier, tant il sombre rapidement dans la profession de foi idéologique. Les opérations pour le retour à la démocratie directe, entre 1945 et 1949, et la « Parole aux communes », en 2007 furent à ce jour nos seules avancées sur ce terrain. Elles visaient, par des mécanismes institutionnels, à donner de meilleures garanties aux libertés cantonales dans le premier cas et mieux protéger les communes vaudoises dans le second. La Ligue vaudoise ne prétend pas gouverner par initiatives populaires, et encore moins à disparaître après avoir tenté son coup d'éclat.

Félicien Monnier

¹ Il s'agit de Mme Sanija Ameti, actuellement sous le coup d'une procédure d'exclusion des Verts Libéraux pour avoir publié sur Instagram une photographie d'elle tirant au pistolet sur une image d'une Vierge à l'Enfant.

L'histoire selon Bainville

Jacques Bainville commençait l'avant-propos de son *Histoire de France*, publiée il y a cent ans, en confessant qu'enfant il n'aimait pas l'histoire: « On ne lui [lui-même] avait jamais dit, ou bien on ne lui avait dit que d'une manière convenue et insuffisante, pourquoi les peuples faisaient des guerres et des révolutions, pourquoi les hommes se battaient, se tuaient, se réconciliaient. L'histoire était un tissu de drames sans suite, une mêlée, un chaos où l'intelligence ne discernait rien. »

Cependant, ajoutait-il, on a vite « besoin d'un fil conducteur, où l'on soupçonne que les hommes d'autrefois ressemblaient à ceux d'aujourd'hui et que leurs actions avaient des motifs pareils aux nôtres. On cherche alors la raison de tout ce qu'ils ont fait et dont le récit purement chronologique est insipide ou incohérent. »

Voilà pourquoi il disait plus loin avoir voulu dégager les causes et les effets, « ce qui nous paraît le plus intéressant et le plus utile, ce qui anime l'inerte matière historique, ce que nous nous efforçons de dégager à chaque page: l'explication des faits ».

Sa méthode était l'empirisme organisateur, venu de Sainte-Beuve et de Maurras. Il s'agit de partir de l'étude et de la compréhension du passé pour comprendre le présent, agir sur les événements et envisager l'avenir. Tirer de l'expérience historique un principe d'action et d'organisation. L'histoire était pour lui un laboratoire à l'usage de l'homme politique. L'étude des précédents historiques permet aussi de dégager des constantes, des sortes de lois.

Trois lois générales pouvaient d'ailleurs se détacher. La loi des conséquences; tout a une conséquence, l'action et l'inaction. Des causes similaires ont probablement des effets similaires. La loi de la dépendance; nous dépendons de ce qu'ont fait les générations précédentes. Enfin la loi de l'oubli, qui est l'une des plus grandes capacités des peuples, qui passent à autre chose. Ce qui explique que le métier d'homme politique consiste en grande partie à connaître l'histoire, afin de lutter contre cette tendance.

Sainte-Beuve lui transmet aussi son goût pour l'étude psychologique. Bainville écrivit de nombreux portraits et biographies. Dans l'avant-propos déjà

cité, il écrivait que l'histoire était de la psychologie, et aussi de la politique, « ce qui revient un peu au même ».

Une méthode plus originale était son usage de l'uchronie (l'histoire avec des « si »), pour imaginer ce qu'il aurait été possible ou souhaitable de faire, en se replaçant dans le contexte de l'époque, oubliant la suite réelle des événements. Il importe ici de souligner que Bainville rejetait le déterminisme et accorda toujours une importance à la liberté humaine.

Plus largement, sa vision de l'histoire était cyclique, dans un enchaînement de décadences, puis de renaissances suivies de nouvelles décadences et ainsi de suite.

Enfin, dans sa manière d'écrire les récits historiques, Bainville fit toujours œuvre de pédagogie, pour simplifier les enchaînements complexes – la tâche de l'historien était d'abrégé, sinon l'histoire serait aussi longue à raconter qu'à se dérouler – et exposer l'histoire au plus grand nombre, permettant notamment de populariser la politique de la monarchie.

Benjamin Ansermet

Carnet blanc

Le 24 août 2024, notre ami et collaborateur Yves Guignard a épousé Madame Aude Robert-Tissot sous les voûtes étoilées de la Collégiale de Neuchâtel. Nous leur exprimons mille vœux de bonheur.

Réd.

Carnet rose

Alain et Melissa Mermoud ont l'immense joie d'annoncer la naissance de Victoria à l'Hôpital de Morges le 14 septembre 2024. Nos vœux de santé et de bonheur accompagnent la famille de notre ami et collaborateur.

Réd.

Le soleil noir de Bernanos

Celui dont la tendre et sagace charité devait relever l'espérance au fond de tant de cœurs, qui paraissaient vides à jamais, entreprit d'arracher de lui-même cette espérance.

L'écriture de Georges Bernanos est un lieu de tension permanente. C'est une écriture hallucinée, au plus près de l'émotion naissante, c'est-à-dire à l'état brut. C'est dire que l'on est à l'opposé des romans d'analyse. Ici point d'abstractions, tout s'incarne, l'amour et la haine, la lumière et les ténèbres, l'espoir et le désespoir.

Sous le soleil de Satan est le premier roman de Bernanos. Il raconte l'histoire de l'abbé Donissan, de ses débuts de jeune prêtre jusqu'à la fin de sa vie. Plus précisément, c'est l'histoire d'un futur saint dont les similitudes avec le saint curé d'Ars ne sont pas fortuites. Fils de paysan comme lui, et sans aucune instruction, il possède le don de lire dans les âmes. On l'appelle le saint de Lumbres, du nom de sa paroisse qui de son vivant devient un lieu de pèlerinage, comme c'était le cas du curé d'Ars. D'ailleurs, le nom de *Lumbres*, un village réel du Pas-de-Calais, n'est pas non plus le choix du hasard. Il est retenu pour ses ressources sémantiques et expressives. Ce nom est une sorte d'assemblage entre *lumière* et *ombre* et marque le roman tout entier. Par sa prononciation presque homonyme avec *humble*, on peut aussi le lire comme l'épithète du héros.

L'histoire d'un saint, donc. Trapu et robuste, l'abbé Donissan est un homme

humble qui veut faire le bien, mais il a le sentiment de l'impuissance face au mal. Constamment à la recherche de Dieu, il ne semble pourtant pas qu'il le trouve véritablement. Cela ne l'empêche pas de faire usage du don de la consolation qu'il a reçu. Toute sa vie, il consolait et n'était jamais consolé. Ces personnages qui ne trouvent jamais la paix tout en la donnant aux autres dans un sublime acte de sacrifice, c'est là un des grands thèmes de l'œuvre de Bernanos.

La forme du roman est originale, surprenante, éclatée, alternant les points de vue de plusieurs personnages. C'est un style moderne, pas du tout classique. Les dialogues y jouent un rôle clé. Bernanos est un génie du dialogue romanesque inventif et varié. Élément constitutif du roman, il structure presque entièrement la répartition des chapitres. Chez lui, la tension vient du dialogue et la vision du monologue. Par exemple, le personnage principal est introduit dans le récit par le biais de deux ecclésiastiques qui ne sont pas d'accord sur les qualités du jeune prêtre. L'un d'eux craint qu'il ne soit pas à la hauteur de la tâche. L'est-il? Ne l'est-il pas? Mystère.

Le jeune prêtre, quant à lui, pense que le ministère paroissial est au-dessus de ses forces. C'est un homme bon, honnête, obéissant et travailleur, mais profondément angoissé. Auprès de son supérieur bienveillant, il s'obstine dans ses scrupules, dit de lui qu'il est un prêtre ignorant, grossier, impuissant à se faire aimer et médiocre. Il préfère les travaux manuels aux sermons. Faisant peu

de cas de sa personne, il jeûne, s'adonne aux longues marches harassantes et aux mortifications. A l'intérieur de lui-même, c'est le désordre, c'est un feu qui brûle, c'est une folie sublime dont on ne sait pas si elle est le fruit de son obéissance ou de son désespoir.

A plusieurs reprises, au cours d'une seule et longue nuit, il est tenté par Satan qui lui apparaît sous différentes formes humaines. L'abbé lui fait face, à l'image du Christ dans le désert. Il sent que la force ne vient pas de lui, mais de Dieu. A l'aube de cette même nuit, il rencontre Mouchette, une fille de seize ans enceinte. Son histoire est racontée dans le prologue du roman où elle tue son amant, un châtelain, avant de s'enfuir. Il lit dans son âme; il sait tout d'elle sans qu'elle lui parle. Ce qu'il éprouve est une immense pitié pour sa douleur sans espérance. Peut-il la sauver? Il y croit un moment avant de comprendre. Satan lui apparaît à nouveau sous la figure de Mouchette qui «se sentait entraînée malgré sa volonté et sa raison, c'était cette horreur même qui vivait et pensait pour elle.»

Après cela, le roman fait un saut de quarante ans. L'abbé Donissan est le curé de Lumbres. Le vieil homme «n'a plus rien à défendre; il a tout donné; il est vide». Il est déjà considéré comme saint par les gens des villages. Quand on l'appelle au chevet d'un petit garçon

moribond pour le guérir par un miracle, il échoue dans cette mission.

Lumbres est devenu un lieu de pèlerinage, mais le saint ne trouve pas la paix. Il a des pensées de plus en plus noires. «Satan le tire plus bas...» Toute sa vie de consécration aux autres était une lutte interminable contre le mal, dont il sentait la présence constante.

Pour le monde, l'abbé Donissan est devenu un homme de Dieu, connu et apprécié. Or cette vue publique et extérieure contraste violemment avec l'homme intérieur. Cette distorsion, secrètement à l'œuvre dès le début du roman, éclate au grand jour dans sa dernière partie, dans laquelle le saint disparaît littéralement entre les pages, pour réapparaître tout à la fin et de manière totalement surprenante.

Le ton du roman change à partir de l'introduction du personnage d'Antoine Saint-Marin, «un vieux avec la Légion d'honneur», écrivain et membre de l'Académie française. Sa verve polémique permet à Bernanos de démasquer le monde moderne: Saint-Marin est un homme blasé, plein de vices et jongleur de mots, qui ne croit plus en rien et se comporte en touriste averti. Il est l'homme moderne pour lequel un personnage comme l'abbé Donissan n'est qu'un animal qu'on expose dans les zoos, un simple objet de curiosité.

Lars Klawonn

De mystérieux tirs

Le roman policier occupe une belle place dans les publications actuelles. Par chez nous, les romans qui s'ancrent dans leur terroir ne sont pas non plus une espèce rare. Ceux qui laissent une place à l'humour le sont davantage, tout comme une enquête sur des tirs sans morts. C'est cet angle qu'a choisi Jacques-Etienne Bovard pour son retour à la plume avec *Passé sous silence*.

L'histoire commence avec des tirs passant très près de plusieurs personnes, sans les blesser. Mais ceux-ci sont effectués à très longue distance. L'inspecteur-chef Borgeau, secondé par le nouvel aspirant Morisetti, tente de percer le mystère. L'enquête plonge les deux membres de la Sûreté vaudoise dans les histoires de ce coin de pays et de ses habitants.

Le roman est très rattaché à son cadre local, dans les habitudes et personnages décrits, mais aussi dans certains thèmes traités: le loup, la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale, ainsi que les souvenirs et débats liés, ou une organisation inspirée par la P-26. Ce dernier point est aussi une originalité du roman.

Le style est agréable, bien écrit (sauf quand cela est voulu pour caricaturer des manières de parler) et drôle à certains moments. On suit aisément le déroulement de l'enquête.

La relation entre l'inspecteur-chef et son aspirant n'a rien de très original, mais est bien traitée. Les questions générationnelles sont aussi plus largement traitées, au niveau individuel ou sociétal. Les réflexions entourant l'organisation inspirée par la P-26 auraient pu, pour leur part, être un peu plus approfondies.

Quelques doutes demeurent sur la construction de l'histoire, une fois le livre terminé. Quelles chances pour qu'une autre affaire, non liée, concerne les mêmes personnes et fasse avancer la première? Des personnes déterminées et entraînées rompraient-elles le secret qu'elles doivent protéger pour si peu?

Toutefois, malgré quelques petites réserves, le roman se lit avec plaisir.

B. Ansermet

Jacques-Etienne Bovard, *Passé sous silence*, Bernard Campiche, 2024, 398 p.

Occident express 128

Nous sommes six, accoudés autour d'une belle table ronde, dans un petit pub exquis de la côte du Devon. Toit de chaume, petites fenêtres en verre soufflé, plancher de chêne usé par les ans, c'est un décor de cinéma. Parmi les convives, deux majors de sa majesté à la retraite, auxquels ne manquent que les *jodhpurs*, la pipe et les moustaches, nous racontent leurs souvenirs. Ils protestent lorsque nous insistons, nous asseurant que tout cela est du passé, que ça n'a aucun intérêt. Mais nous en voulons toujours plus et commandons moult pintes pour huiler nos conteurs. Les deux ont «fait» les Malouines en 1982, cette guerre brève et sanglante dont le but était de conserver pour la couronne un morceau de terre ingrate au milieu de l'Atlantique – et de cimenter, avec un succès total, l'opinion publique autour d'une Margaret Thatcher alors chancelante. Entendre un officier européen vous raconter une vraie guerre à laquelle il a pris part, parler avec les mains des combats de rue où il a risqué sa vie, voilà fort heureusement des choses que l'on n'entend presque plus dans les dîners sur notre cher vieux continent. L'un d'eux apprend que je vis à Belgrade. Oh, dit-il, je connais bien la région. Le ton de sa voix a un peu changé, il est plus circonspect et je dois me pencher pour l'entendre. En quelques phrases il me fait comprendre qu'il connaît effectivement l'ex-Yougoslavie, et peut-être même mieux que moi. Il a vécu et travaillé à Banja Luka, à Gorazde, à Pristina, à Kosovska Mitrovica, à Knin, bref, partout ou presque où l'on s'est entretué durant les guerres qui ont provoqué le démembrement de la Yougoslavie. Impressionné par cette expérience et attentif à ne rien dire qui

puisse être interprété de travers, je hoche le chef et me limite à des commentaires monosyllabiques. Il est manifeste, à son expression, que ces guerres balkaniques l'ont profondément marqué, peut-être même plus que les Malouines. Baissant les yeux, il conclut: «Mon expérience est celle d'un officier, c'est un point de vue très restreint. Mais ce que j'ai vu des Serbes et de leur armée, enfin, mon opinion des Serbes est...» et il laisse sa phrase en suspens, secouant la tête de dépit. Il n'a pas besoin d'en dire plus, j'ai tout compris. Ce n'est pas la première fois que j'entends de tels propos de la part de ceux qui ont pu observer ces conflits aux premières loges. Les Serbes ne comprennent pas bien ces réactions car ces guerres ont eu lieu essentiellement en Bosnie, en Croatie et au Kosovo. S'ils admettaient ouvertement – car ils le savent – que leur armée, et plus souvent encore leurs forces de police, se sont souvent comportées dans ces conflits avec barbarie, alors peut-être cesseraient-ils de se comporter en victimes et pourraient-ils entamer un authentique et nécessaire travail de mémoire. En attendant ils se bercent de l'illusion dangereuse que le monde entier a juré leur perte et qu'ils n'ont rien fait de mal pour préserver leur intégrité nationale – dont on ne sait jamais vraiment si elle est strictement serbe ou si elle inclut la Yougoslavie. Nous avons terminé notre repas et sommes sortis dans la nuit noire. Un redoutable vent d'est, annonciateur de tempête, ébouriffait les hautes haies de genévriers et a coupé court aux politesses d'usage, nous forçant à trouver refuge au plus vite dans nos voitures.

David Laufer

Votations fédérales du 22 septembre 2024

Initiative biodiversité

(voir La Nation n° 2259 du 9 août 2024)

NON

Réforme de la prévoyance professionnelle (LPP)

(voir La Nation n° 2261 du 6 septembre 2024)

NON

La signature

La signature, c'est la personne. Comme son auteur, elle est unique et inaliénable. La donner, c'est s'engager. Signer une demande de référendum ou d'initiative, c'est charger le comité d'une mission précise auprès de l'autorité. Le comité n'est pas le propriétaire des signatures récoltées. Il n'en est que le porteur.

La signature n'est pas un blanc-seing sur une feuille blanche à la discrétion du comité. En ce sens, l'inscription d'une clause de retrait sur la feuille de signatures est un piège et une incitation au marchandage: «Nous retirons notre initiative si...», sans que le signataire puisse exprimer son éventuel désaccord. Si l'initiative est retirée au profit d'un texte voisin dont on peut penser qu'il correspond à la volonté des signataires, c'est encore acceptable. Mais nous avons encore sur l'estomac le retrait en 1996 de l'initiative fédéraliste «Pour l'abolition de l'impôt fédéral direct», qui avait abouti avec plus de 106'000 signatures et fut retirée unilatéralement par le comité, sans contrepartie et sans motif autre que le refus de se battre. Ce lâchage des signataires et des récolteurs était inexcusable. Une connaissance d'un canton voisin nous a parlé d'un autre comité, qui proposait de retirer son initiative en échange de la création d'un étang. La demande, faut-il le dire, n'avait pas de rapport direct avec le texte proprement dit.

À la Ligue vaudoise, nous avons une conception plutôt artisanale de la démocratie directe. La récolte sur la rue,

c'est de la politique vécue. C'est une suite de mini-débats avec les passants, souvent instructifs. Cette rencontre de personne à personne constitue aussi une utile et peu coûteuse pré-campagne.

D'autres ont une conception plus industrielle de la démocratie directe. À partir d'énormes fichiers d'adresses, ils inondent le marché de feuilles de signatures expédiées par la poste et atteignent le total requis par la simple loi des grands nombres. Cette anonymisation est sans doute peu satisfaisante du point de vue de l'esprit concret et personnel des droits populaires. Mais le fait est qu'on peut être riche, peu nombreux et proposer une excellente idée. Et tant que le signataire signe librement et en connaissance de cause, sa signature est aussi bonne que celle qu'on recueille à la place de la Palud un samedi de marché.

De même, si un comité paye les récolteurs à la signature, tant que le signataire est conscient de ce qu'il signe, le système n'est pas foncièrement détourné.

Enfin, on sait depuis quelques semaines qu'il existe des entrepreneurs en démocratie directe, qui, contre rémunération, font récolter des signatures pour n'importe quelle cause et par n'importe qui. D'expérience, ces récolteurs stipendiés maîtrisent très mal le sujet. Pour un référendum, ils argumentent en disant que le peuple doit

pouvoir s'exprimer (ce qui n'est généralement pas faux, mais tout de même un peu court). Et pour une initiative, ils se bornent à développer le thème général, à l'exclusion des dispositions proposées et de leurs conséquences. Il arrive que des guignols nous proposent un bouquet de feuilles à signer, sans relation les unes avec les autres, référendums, initiatives, voire pétitions, et à tous les niveaux, fédéral, cantonal et communal. On est à l'extrême limite.

Mais là aussi, le citoyen n'a qu'à lire le texte et ne signer que s'il lui convient. Et là aussi, sa signature, apposée librement, reste valable. Là est l'essentiel.

En ce qui concerne les récolteurs, on a proposé de leur imposer un minimum de formation civique couronné par l'obtention d'un badge officiel. On a aussi envisagé de rendre obligatoire l'inscription, sur chaque feuille de signatures, du nom et de l'adresse du récolteur responsable. Oui, bon, peut-être... Mais qu'en tout cas, les éventuelles modifications légales ou réglementaires n'entravent pas la tâche déjà lourde des honnêtes citoyens récolteurs d'authentiques signatures!

La question des signatures falsifiées ou inventées doit être examinée séparément. Outre le fait qu'il s'agit d'un délit d'ores et déjà puni par la loi, le contrôle communal des signatures, puis le contrôle cantonal ou fédéral, s'il est effectué en tenant compte des risques

de fraude, permet de réduire celle-ci à peu de choses.

La mésaventure de M. Elias Vogt, responsable de l'initiative populaire fédérale «contre la destruction de nos forêts par des éoliennes» soulève une autre question. Sans avoir reçu de mandat de M. Vogt, une entreprise privée a récolté 5000 signatures qu'elle entend lui vendre. M. Vogt a refusé et, depuis lors, subit les pressions incessantes de l'entreprise et de ses employés.

Or, ces 5000 signatures existent bien réellement. Elles représentent autant de personnes réelles. Si elles restent en rade parce que M. Vogt ne veut pas payer, cela représente 5000 citoyens floués. De plus, comme on ne peut pas signer deux fois, cette récolte sauvage prive le comité de 5000 signatures potentielles. C'est une double entrave à l'exercice des droits politiques, d'abord à l'égard des signataires, dont on détourne la signature, ensuite à l'égard du comité, dont on réduit le champ d'exercice des droits politiques.

On peut se demander si les signatures récoltées sans mandat ne devraient pas être saisies d'office par les autorités et mises sans frais à la disposition du comité d'initiative ou de référendum, voire directement déferées à l'administration compétente. Les droits des citoyens signataires seraient ainsi respectés, le parasite serait puni par où il a péché et tout rentrerait dans le bon ordre démocratique direct.

Olivier Delacrétaz

Les lunettes de Bourdieu

Vu que je suis un étudiant en sciences sociales et politiques à Lausanne, on me demande régulièrement à quel point l'enseignement est orienté dans cette faculté. On constate aisément l'orientation politique de l'Université par les enjeux auxquels la Direction décide de donner la priorité, les pouvoirs de contrôle dont se dote le Bureau de l'égalité sur l'administration, etc. Mais pour ce qui est de l'enseignement et de sa matière, le problème est plus ambigu. On ne verra jamais, ou rarement, un professeur inciter explicitement à porter une opinion particulière sur le monde social, à prioriser une lutte politique par rapport aux autres. Et quand cela arrive, l'esprit critique d'un étudiant devrait être capable de faire la distinction entre la matière d'étude issue d'une constitution rigoureuse du savoir et les opinions du professeur qui n'engagent que lui-même.

Mais il y a bien une couleur politique qui est implicitement donnée à l'enseignement, une certaine vision sociale du monde qui est transmise, non par un discours normatif, mais par le choix des auteurs et des théories exposées en cours. Ces auteurs et leurs théories sont objectivement, scientifiquement et politiquement neutres en eux-mêmes, mais c'est le fait de se concentrer sur eux uniquement qui dénote une évidente orientation. Pour prendre le cas de Bourdieu et de ses successeurs qui constituent une part importante du programme, leurs œuvres étudient la société sous l'angle des rapports de domination qui découlent des structures sociales, les hiérarchies ainsi créées et

leurs mécanismes de reproduction. Les analyses de Bourdieu ne sont pas biaisées ou altérées par ses opinions politiques, mais il observe la société sous un seul prisme. Il ne l'étudie qu'au regard de la domination engendrée par les structures sociales: c'est une incitation implicite à déconstruire ces structures, à adopter une position politique.

L'angle d'analyse de Bourdieu qui met au centre de son analyse la domination, bien que neutre scientifiquement, est donc une sociologie qui incite inévitablement au militantisme. Militantisme d'autant plus arrogant qu'il est soutenu par un corpus scientifique le confortant dans l'idée que son action ne résulte pas d'une opinion, mais d'une réalité scientifique indiscutable. Étudier Bourdieu ne pose pas de problème, mais n'étudier que Bourdieu biaise l'image qu'on se fait de la société et invite à embrasser les luttes contre les dominations de tout type ainsi qu'à vouloir déconstruire les structures sociales qui en sont l'origine. La déconstruction perd alors son sens méthodologique qui serait équivalent à «dissection», dans le but de comprendre ces structures, pour aller vers un sens militant synonyme de «destructions» des structures sources de domination, par l'éducation, la *cancel culture*, etc.

D'autres angles d'étude pourraient être abordés: les rapports sociaux ne se réduisent pas uniquement à des rapports entre dominants et dominés. L'évolution d'une société ne résulte pas uniquement de ces rapports, mais aussi de son histoire, de sa géographie ou de l'efficacité de son organisation, etc.

D'autres courants de la sociologie étudient leur objet avec un regard différent. C'est par exemple le cas de la *sociologie fonctionnaliste*, de l'anthropologue Malinowski. Ses modèles portent une vision beaucoup plus organique sur la société; les faits sociaux et les différents constituants de la société sont analysés sous l'angle de la fonction qu'ils remplissent pour l'ensemble, et sont reliés par une interdépendance qui maintient un ordre malgré les luttes et conflits internes à la société. Alors que Bourdieu se demande comment les rapports de dominations se reproduisent au sein des structures sociales, les sociologues fonctionnalistes se demandent quel est le rôle, l'utilité de chacune d'elle pour le bon fonctionnement de la société dans son ensemble.

Le fonctionnalisme n'est qu'un courant de la sociologie parmi d'autres, nombreux, qui abordent tous le monde social avec un autre regard. Alors que certains courants tentent d'expliquer comment la société se perpétue et se maintient, d'autres se concentrent sur les raisons de ses changements et de ses évolutions. Même si les différentes approches sociologiques sont neutres en elles-mêmes, elles abordent le monde social sous un certain angle et mettent ainsi certains enjeux plus en lumière que d'autres. Une véritable neutralité politique dans l'enseignement ne peut donc résulter que de la pluralité des points de vue proposée grâce à la diversité des théories et des auteurs qui y sont présentés.

Quentin Monnerat

On nous écrit:

Une interview de Bruno Le Maire sur une chaîne française, reprise en boucle sur les réseaux sociaux, montrait inexorablement quelques-unes de ses limites. Lors de la crise des agriculteurs, la journaliste demandait au ministre ce que représentait pour lui un hectare. Il lui a répondu, sans rire, que les maths n'étaient pas son fort. Elle lui alors demandé combien faisait 100 multipliés par 100, elle a reçu la même réponse... à nouveau sans rire. Grave lacune pour un tel surdoué, me semble-t-il. Face à la honte que pourrait ressentir un Vaudois à envoyer un vigneron au Conseil fédéral, il peut être rassuré: nous avons la certitude

que Guy Parmelin sait ce que représente un hectare de vigne!

Charles Lambelet

LA NATION

Rédaction
Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier

Edition
Ligue vaudoise
Pl. Grand-Saint-Jean 1 / 1003 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)

courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch
IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

Coupes indispensables

La Confédération souffre du COVID long. Jusqu'en 2019, ses finances étaient équilibrées. La dette était maîtrisée (100 milliards quand même, mais tout est relatif). Puis la pandémie a éclaté; la Berne fédérale a dépensé 30 milliards en deux ou trois ans pour faire face. Pas moyen jusqu'ici de résorber cette dépense, d'autant plus que la guerre d'Ukraine nous fait déboursier un peu plus pour le militaire (en attendant un vrai renforcement de l'armée) et beaucoup plus pour l'accueil des victimes du conflit. Les perspectives sont encore plus noires, si l'on ne réagit pas, avec la 13^e rente de l'AVS, les besoins de la défense, peut-être la reconstruction de l'Ukraine. On s'attend à un déficit structurel de 2 milliards prochainement, de 4 milliards en 2030.

D'autres Etats plongent dans le rouge le plus vif. Ce n'est pas la tendance helvétique; le frein fédéral à l'endettement contraint d'ailleurs à retrouver l'équilibre. La gauche politique a peut-être tendance à préférer l'endettement – après moi le déluge – mais le Conseil fédéral souhaite retrouver la voie de la santé financière. C'est seulement ainsi que le pays sera prêt à affronter de nouvelles crises, et il n'en a pas manqué depuis un lustre. Les Sept Sages ont donc chargé une commission de formuler des propositions d'assainissement. Les commissaires sont au nombre de cinq, deux professeurs d'université, deux anciens conseillers nationaux qui furent membres de la Commission des finances, sous la présidence de M. Serge Gaillard, ancien directeur de l'Administration fédérale des finances (et chef syndicaliste auparavant). Cet effectif restreint de connaisseurs était de bon augure: le groupe ne peut pas se disperser en états d'âme personnels et doit être solidaire dans la recherche d'une solution.

Son travail, publié récemment, est de qualité. La méthode est clairement exposée. Les propositions sont réalistes dans l'ensemble (étant entendu que toute coupe paraît douloureuse à qui la subit et suscite une réaction de rejet). Elles ne supposent pas de grande réforme structurelle, ce qui serait impossible à court terme, et une seule révision de la Constitution fédérale (pour 3% du programme). La commission a donné une claire priorité aux économies, tout en préservant la croissance des crédits de défense jusqu'à 1% du PIB en 2035 selon l'option du parlement. Mais elle présente deux variantes éventuelles, ce qui est politiquement opportun, l'une avec une croissance moins prononcée des dépenses militaires, l'autre avec des augmentations d'impôt.

Résumé des propositions d'économies

Le rapport énumère 66 propositions d'économies. On ne saurait les citer toutes dans cet article. Elles sont groupées en cinq rubriques reprises ci-dessous et nous ne citerons que les principales.

1. *Mesures d'allègement motivées par des gains d'efficacité.* On en attend 1'739 millions d'économies en 2027, 2'046 millions en 2030. Notamment: priorité de l'intégration des réfugiés au marché du travail et limitation à quatre ans de l'aide fédérale aux Cantons pour ces personnes; en matière de climat et d'énergie, davantage de prescriptions et moins de subventions; «la plus grande retenue» dans les subventions aux entreprises et aux secteurs économiques; resserrement des crédits aux infrastructures de transport (pour les CFF, il semble bien qu'il y ait de quoi; pour les autoroutes, c'est plus discutable).

2. *Mesures visant à clarifier la répartition des tâches entre la Confédération et les Cantons.* On en attend 1'266 millions en 2027, 1'505 millions en 2030. C'est surtout l'abandon de la contribution fédérale à l'accueil extra-familial des enfants (on salue l'idée, car les Cantons sont tout à fait aptes à s'occuper des garderies); c'est aussi la révision d'un aspect de la péréquation financière, celui lié aux «charges socio-démographiques», qui profite surtout aux Cantons... riches!).

3. *Prévoyance sociale.* On en attend 226 millions en 2027, 369 millions en 2030. Diminution tendancielle de la contribution de la Confédération à l'AVS en la fixant selon le revenu de la TVA; plafonnement des subventions aux Cantons pour l'aide aux assurés-malades.

4. *Réduction ou suppression de subventions diverses.* On en attend 135 millions en 2027, 121 millions en 2030. Il s'agit notamment d'une réduction de 10% des contributions volontaires aux organisations internationales (aide à la coopération exclue), de 10% aussi des subventions à la promotion du sport et de la suppression de l'aide à la formation continue.

5. *Allègement des dépenses non liées après redéfinition des priorités.* On en attend 342 millions en 2027, 571 millions en 2030. Il s'agit notamment de geler les dépenses de coopération internationale et de réduire de 10% les contributions au Fonds national suisse (la Confédération n'a guère à s'occuper de culture).

6. *Mesures applicables au «domaine propre».* On en attend 200 millions en 2027, 305 millions en 2030. Il s'agit principalement de tailler dans les dépenses de personnel, dont l'effectif a augmenté de 17% depuis 2009.

Au total, ces propositions amèneraient à 3,9 milliards d'économies en 2027 et 4,9 milliards en 2030. Sous deux ou trois réserves, elles sont dans l'ensemble bienvenues.

Résumé des propositions fiscales éventuelles

La commission ne les présente qu'à titre subsidiaire. On y trouve la soumission des véhicules électriques à la taxe poids lourds dite RPLP (peut-être acceptable), la création d'un impôt fédéral sur les gains immobiliers (à rejeter absolument, car il empièterait sur la matière fiscale des Cantons), une imposition accrue des retraits en capital des 2^e et 3^e piliers (à étudier, car ils sont privilégiés par rapport à l'imposition des rentes). La commission envisage encore de fixer un taux unique de la TVA, à 6,8%, ce qui simplifierait l'impôt et rapporterait 1 milliard.

Du point de vue fédéraliste

Quelques propositions d'économies ont un impact sensible sur les Cantons, pour un montant global de 270 millions, donc de quelque 6% du programme complet, ce qui est assez léger. Il s'agit de:

- la révision de la péréquation financière
- la suppression de subventions pour les établissements d'éducation
- la suppression de l'engagement du Corps des garde-frontière pour les tâches de police dans les aéroports
- la suppression de l'aide à l'école de langue française de Berne
- la limitation de certains versements pour la formation professionnelle
- la suppression de l'aide à l'accueil extra-scolaire des enfants, dont on a vu plus haut la justification

– la diminution de diverses subventions, notamment aux transports régionaux et à la protection du paysage.

Le vrai fédéralisme ne consiste pas pour les Cantons à mendier des sous auprès de la Confédération, mais à assumer eux-mêmes les tâches qui leur incombent et qu'ils sont en mesure de traiter. C'est le cas pour la quasi-totalité des mesures envisagées.

Du point de vue des forces politiques

Si bien balancé que soit le rapport, il provoquera l'opposition d'une partie de la gauche, qui ne songe qu'à distribuer, et de plusieurs bénéficiaires des dépenses fédérales. Il faut donc trouver un appui solide chez les gens sérieux. Au Conseil fédéral, deux UDC et deux PLR (si M. Cassis ne fait pas le malin) devraient entraîner le collège. Au parlement, c'est plus difficile. L'UDC et le PLR ne forment une majorité dans aucune des Chambres. Le Centre pourrait louvoyer, selon son habitude. Déjà son président, M. Gerhard Pfister, a livré une interview en caoutchouc mou, où il parvient à dire tout et son contraire. Il s'agira de rallier à la bonne cause les plus sûrs des centristes, peut-être en maintenant quelques subventions intéressantes les cantons de montagne et en acceptant deux mesures fiscales (RPLP des véhicules électriques et renforcement de la taxation des retraits en capital). Il conviendra aussi de convaincre les Verts libéraux, peut-être par une concession sur les subventions à l'assainissement des constructions. Mais à quelques retouches près, l'essentiel du projet devrait être sauvegardé, pour le bien de nos finances et la sécurité de l'avenir.

Jean-François Cavin

La pire des pyramides

Vous cherchez à réorienter votre carrière professionnelle? Devenez bâtisseur de pyramides! Vous croyez que ça n'existe plus? Détrompez-vous! A notre époque, on ne fabrique plus de pyramides en pierre, comme autrefois dans l'Egypte antique, ni en verre, comme au Louvre, mais on élabore à intervalles réguliers des «pyramides alimentaires». Ce ne sont plus des esclaves qui sont réquisitionnés pour cela, ni des immigrés

LE COIN DU RONCHON

clandestins, mais des nutritionnistes grassement payés (ce sont les seules particules grasses que l'on tolère encore) et que l'on n'a, hélas, plus le droit de fouetter (de toute façon, la crème, c'est fini).

Ces brillants experts ont passé plus d'une décennie à accumuler des «masses de données scientifiques récentes» afin de mettre au point notre nouvelle pyramide alimentaire. De quoi celle-ci est-elle composée? Le suspense est à son comble! Imaginez-vous de solides empilées de sangliers, comme dans les bandes dessinées? Ou de fragiles édifices de chocolats, comme dans les publici-

tés? A moins que vous ne songiez à la fameuse *Pyramide à la Septime*? Eh bien pas du tout: *de manière totalement inattendue*, les découvertes les plus récentes de la science nous invitent – avec bienveillance – à manger beaucoup moins de viande et beaucoup plus de fruits et de légumes «locaux, de saison et issus de production durable». On devine le budget qu'il a fallu pour aboutir à tant d'audace! En résumé, des andouilles en blouse blanche et birkenstocks nous prescrivent des «quantités minimales et maximales» de denrées alimentaires, en tenant compte un tout petit peu de notre santé, beaucoup de l'écologie et de la biodiversité, et pas du tout de notre plaisir. C'en est fini des steaks, forcément, mais aussi des bananes et même des jus de fruits. Hors des céréales et des végétaux de proximité, point de salut. Et les psychologues répareront les dégâts.

On s'éloigne donc considérablement des pyramides originelles (lesquelles étaient remplies de nourriture; on prétend même que le roi Toutankhamon avait un faible pour les sucreries...) pour se rapprocher de ce qu'on pourrait qualifier de *pyramide des âges sombres*. La solution ne serait-elle pas, malgré tout, de l'abandonner dans le désert avec les autres?

Entretiens du mercredi

Prochains rendez-vous:

25 septembre: **Intelligence artificielle générative: risques et apports**

Avec M. Alain Mermoud, membre de la direction du Cyber-Defence Campus d'armasuisse sciences et technologies

2 octobre: **Transports publics: financement, évolution de la demande et perspectives de développement**

Avec M. Gabriel Rosetti, responsable des projets mobilité et planification des transports chez Traject SA

Place du Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne, à 20h.
www.ligue-vaudoise.ch/mercredis